



# FUN CUP SBWA/CNSB

Centre Nautique de Saint-Brévin

5A

**08 Octobre 2023**

SAINT-BREVIN-LES-PINS

La mention [NP] dans une règle signifie qu'une planche ne peut pas réclamer (No Protest) contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

## Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

## 1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2021/2024*, incluant l'annexe B.

## 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après **9h30** le **08/10/2023**.

- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

## 3 COMMUNICATION

- 3.1 [DP] [NP] [Pendant qu'elle est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, une planche ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour toutes les planches.

## 4 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à toutes les planches de la ou des classes **Windsurf / Windfoil / Wingfoil**.

### 4.2 Documents exigibles à l'inscription :

a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent *n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger* :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing

- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

- 4.3 Lien pour vous préinscrire :  
<https://docs.google.com/forms/d/1E1WHR59vHEs4uXPJi9zgThthqE2RQ6HXKJ8zOr4Mbs/edit#responses>

## 5 DROITS A PAYER

- 5.1 Les droits sont les suivants :

Classes	Droits d'inscription jusqu'au 08 Octobre 2023
<i>Windsurf /Windfoil</i>	12€
<i>Wingfoil</i>	

## 6 PROGRAMME

- 6.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
08/10/2023	10h00	11h30

- 6.2 L'heure du signal d'avertissement est prévue à **12h00**.

- 6.3 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **16h00**.

## 7 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

- 7.1 [DP] **Matériels de sécurité :**

- 7.2 Pour les planches autres que Wind foils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau :
- Les combinaisons isothermiques dans une eau à 18° ou moins
  - Le gilet d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240.

- 7.3 Pour les Wind foils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment en course :
- Les combinaisons isothermiques jambes longues, d'une épaisseur mini de 2 mm
  - Le port du casque conforme EN 1385
  - Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240, ou une veste de protection conforme à la division 240.

- 7.4 Pour les Wing foils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment en course :
- Les combinaisons isothermiques jambes longues, d'une épaisseur mini de 2 mm
  - Le port du casque conforme EN 1385
  - Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240, ou une veste de protection conforme à la division 240.
  - Le port du leash pour la Wing et le flotteur est obligatoire

## 8 VETEMENTS ET EQUIPEMENT

La RCV B4.50.1(a) s'applique.

## 9 LIEU

- 9.1 Centre Nautique de Saint-Brévin, parking du Pointeau, 22 boulevard de l'Océan, 44250 SAINT-BREVIN LES PINS.

## 10 LES PARCOURS

Les parcours seront affichés sur le tableau officiel au Centre Nautique.

## 11 PROTECTION DES DONNEES

**11.1 Droit à l'image et à l'apparence :** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

**11.2 Utilisation des données personnelles des participants :** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 12 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre de la planche, la mauvaise navigation d'autres planches, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 13 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

- 1 Classement Scratch par support
- 1<sup>ère</sup> Féminine par support
- 1<sup>er</sup> Jeune moins de 20 ans par support
- 1<sup>er</sup> de la SBWA
- 1<sup>er</sup> plus de 60 ans

## 14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Pour plus d'informations, contacter

CNSB : 02 40 64 49 41 (demander Cédric GUYOT) [centrenautique@saint-brevin.fr](mailto:centrenautique@saint-brevin.fr)

SBWA : 06 32 29 01 13 Cécile MAYEUR [saintbrevin.windsurfasso@gmail.com](mailto:saintbrevin.windsurfasso@gmail.com)

